

Le
patrimoine
du Clermontois

LES BALADES
DU CLERMONTAIS

L'homme et l'eau au fil du temps

par l'association
**Le M.A.S.
des Terres Rouges**

Sam. 11 mai
14h30 à Salasc
au parking de l'école

www.clermontois-tourisme.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES  DU CLERMONTAIS



Raconter et (re)découvrir le territoire

Fil conducteur du projet Patrimoine que se donne la Communauté de communes du Clermontais. Derrière le mot *patrimoine* se cachent de nombreuses richesses : l'histoire, les monuments, les paysages, la géologie, les milieux naturels, le passé viticole et industriel, le terroir et les modes de vies...

L'envie est de développer les liens entre les habitants, les communes et les associations du patrimoine, pour approfondir la connaissance du territoire et de ses richesses patrimoniales et pour créer du commun, cultiver le sentiment d'être légitimes et heureux de vivre ici.

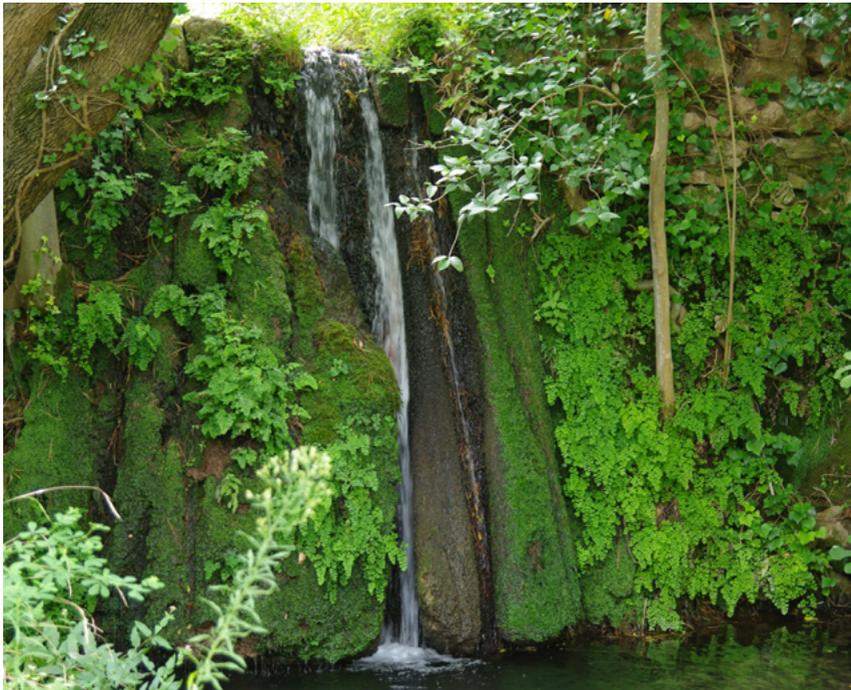
La valorisation du patrimoine s'adresse aussi à l'autre, aux visiteurs, aux amis de passage pour découvrir ce territoire qu'ils traversent, habitent pour quelques heures, jours ou semaines.

Depuis près de 20 ans, les Balades du Clermontais, organisées chaque mois en partenariat avec les associations et acteurs du patrimoine, ont permis aux habitants et visiteurs de découvrir plus de 160 sites patrimoniaux, naturels ou bâtis, de notre territoire. Et ce n'est pas fini ! Cette année encore, de nouveaux thèmes, lieux ou formats surgissent offrant à tous les curieux, petits et grands, de nouveaux terrains d'exploration pour découvrir et comprendre le patrimoine du Clermontais.

L'homme et l'eau au fil du temps

Texte : Le Mas des Terres Rouges

Mise à page : Service communication du Clermontois



Salasc est un des rares villages de la vallée du Salagou où l'eau abonde. L'installation primitive des hommes a naturellement été conditionnée par la présence de cette ressource indispensable à la vie. Ces mêmes hommes ont œuvré au fil du temps pour recueillir l'eau des sources, la stocker, la canaliser et enfin l'utiliser. Les traces de ces travaux sont encore visibles dans le village, mais le mode de vie a changé et les usages de l'eau s'en sont trouvés modifiés. Cette balade nous permettra de nous interroger sur l'origine de cette eau, sur ces béals d'irrigation, sur l'évolution de son usage... mais aussi d'une manière plus générale sur l'eau de notre planète.

Depuis plusieurs années, l'homme constate que cette ressource ne les place pas sur un pied d'égalité. Le constat est dramatique. Le réchauffement de la planète, en s'accroissant, a de graves conséquences sur la vie des populations, les périodes de sécheresse s'allongent, le niveau des mers augmente, les migrations s'accroissent. En Afrique, en Asie, on manque d'eau potable. Les épidémies n'ont pas disparu. Les grands fleuves sont pollués - le Gange, le Mékong, ... Plus les pays se développent, plus ils cherchent à conserver « leur » eau au risque d'en priver les peuples en aval. La construction de barrages en Chine sur le Mékong, au Soudan sur le Nil, ... inquiète. Bientôt la guerre de (pour) l'eau ? Mais, même dans la vallée du Salagou, sommes-nous à l'abri d'une telle menace ?

Cette gestion devient partout dans le monde une question politique. Si, dans les pays développés, les collectivités locales déploient des stratégies dans le cadre d'un développement durable, si les normes d'hygiène évoluent en permanence, si les économies de consommation sont prônées, le gaspillage combattu, si les restrictions sont imposées pendant les périodes de sécheresse, comment, dans les pays en développement, soutenir et développer les projets d'accès à l'eau ? Comment ne pas laisser aux seules ONG les aides ponctuelles pour creuser un puits ou conseiller une agriculture économe en eau ?

Enfin, méditons sur ces chiffres : dans le monde, l'irrigation des cultures représente 70% de la consommation globale contre 8% pour les ménages et 22% pour l'industrie.

En 1960, l'humanité consommait environ 2 000 km³ d'eau par an, contre 4 000 km³ en 2000. D'ici 2080, il faudra pomper deux fois plus d'eau pour satisfaire les besoins de l'humanité.

Cette balade ira donc à la rencontre du travail des hommes qui ont exploité l'eau de Salasc et incitera également à une réflexion plus globale sur l'eau et les hommes de notre planète.

Voir ce qui nous entoure et « Voir ce qui nous sert à voir ce qui nous entoure »¹

Selon Jean Viard, c'est notre manière de percevoir et d'interpréter ce que l'on observe qui donne sens à notre rapport au monde. L'exemple concret de la réalisation du lac du Salagou² et de l'évolution de ses usages permet d'intégrer la logique de ce raisonnement.

En 2003, les élus du Département de l'Hérault rappellent les motifs de la décision de construire un barrage sur le Salagou en 1968 et y intègrent ce que l'air du temps impose, c'est à dire une nouvelle vision du développement économique :

” *Le lac du Salagou est un plan d'eau artificiel créé en 1968 par le Conseil Général pour constituer **une réserve d'eau utile à l'irrigation** et à l'alimentation en eau potable (ce point n'était pas à l'ordre du jour en 1968) et **lutter contre les crues de l'Hérault**. À ces vocations initiales s'ajoutent aujourd'hui des fonctions diverses parmi lesquelles, en tout premier lieu, **les activités touristiques et récréatives**.*

Cette citation témoigne du lien étroit du lac du Salagou avec les communautés urbaines et les modes de vie de leurs habitants. À l'époque le sénateur Vidal précise, dans cette ouverture d'usage, qu'il s'agit de maîtriser la croissance de l'agglomération montpelliéraine en direction de l'arrière-pays.

¹ Jean Viard, *La dérive des territoires*, Actes du sud

² MAS des Terres Rouges, *Le lac du Salagou ou le majestueux destin d'une rivière qui coule la nuit et s'évapore le jour...*, Livrets du Clermontois, 2007.

Aujourd'hui, en 2019, le lac du Salagou est intégré dans un vaste plan d'irrigation du département de l'Hérault (cf. Hérault-Irrigation – schéma départemental 2018-2030) qui s'appuie sur l'analyse suivante :

” Le constat est sans appel, le changement climatique fait son œuvre et perturbe les filières agricoles (...) Notre volonté est d'assurer une gestion maîtrisée et raisonnée des ressources en eau tout en favorisant son accès en fonction des besoins.

Les nouvelles priorités sont :

- Garantir les ressources hydrauliques disponibles pour l'irrigation ;
- Moderniser et développer les réseaux collectifs de desserte ;
- Soutenir les projets « individuels » en l'absence de solutions collectives ;
- Accompagner une agriculture résiliente aux modifications climatiques.

Des techniques novatrices sont prévues, dont la modernisation des réseaux et la création de retenues « collinaires³ » afin de maintenir « la pérennité de la viticulture héraultaise ». En effet, le réchauffement s'accélère et on peut en mesurer la réalité : la température moyenne qui s'est élevée de 1,5°C sur une période de 130 années, progresse aujourd'hui de 0,4°C tous les dix ans sur le département de l'Hérault. Les phénomènes « méditerranéens s'intensifient avec de longues périodes de sécheresse et de forts épisodes pluvieux » (Rappel des sécheresses de 2003, 2005 et 2006). Depuis 2012, il est admis d'irriguer les vignes par l'extension de réseaux d'irrigation spéciali-

³ Étendue d'eau artificielle utilisant une dépression naturelle entre deux ou plusieurs collines

sés, afin de maintenir une production rentable du double point de vue qualitatif et quantitatif. C'est également le cas pour d'autres productions agricoles.

Ce plan souhaite préserver l'intérêt actuel du lac du Salagou dans sa fonction touristique et paysagère. D'autres aspects sont également à protéger, telle la réserve halieutique et les zones protégées en raison de leur richesse naturelle (cf. Natura 2000).

Notre brève analyse ne doit pas oublier que la loi sur l'eau de 1964 précise que la gestion de l'eau est organisée selon une répartition par « bassins hydro-géographiques » ou « bassins versants ». Il est donc nécessaire de quantifier les volumes d'eau susceptibles de répondre à la demande sociale selon ce quadrillage territorial. Par hypothèse, le lac du Salagou est considéré comme une réserve d'eau prioritaire pour le bassin versant de l'Hérault :

” La modification des modalités de gestion de la retenue du Salagou est susceptible de dégager des volumes estimables mobilisables pour l'irrigation. Le volume mobilisable s'établira entre 3,5 et 6 millions de m³ à répartir entre les usages agricoles, AEP et relatifs au milieu.

Il est à noter que le rapport ne précise pas quel sera le marge induit, ainsi que l'effet négatif sur la fréquentation touristique (activités nautiques et plages). Toutefois, le Département veillera à « optimiser » le remplissage du Salagou. Allons-nous vers la réactualisation d'une alimentation du lac du Salagou par la création d'une dérivation des eaux de la Lergue ? Une autre solution avait été envisagée au moment de la création du barrage du Salagou : celle d'un approvisionnement par gravité des eaux du lac d'Avène, lui-même alimenté par le cours de l'Orb.



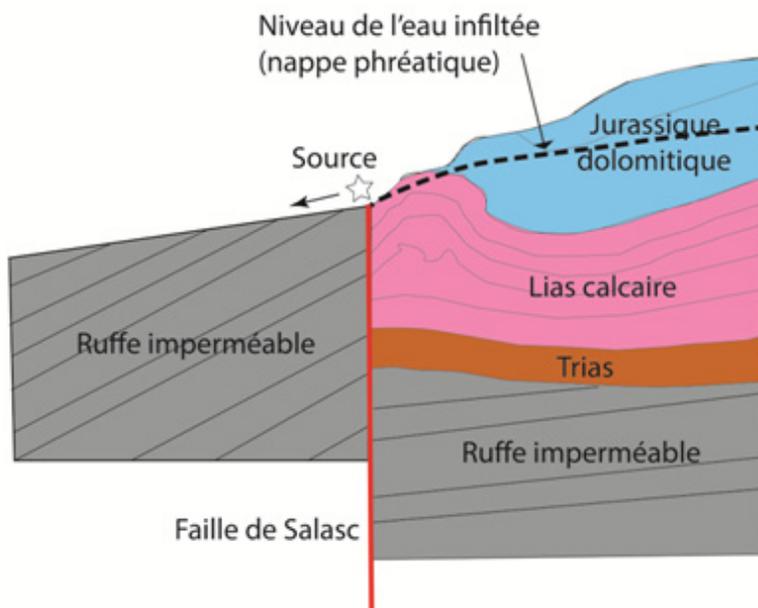
Enfin, lorsque nous considérons « l'arborisation naturelle » du site du Salagou et que notre impression première est celle de la beauté des lieux, n'est-il pas indispensable d'en comprendre l'origine ? En effet, dans les années 1970, un vaste plan de reboisement des pentes de ruffe dénudées a permis de réduire le ravinement induit par les orages locaux et de limiter la sédimentation du lac. Ceci permet de souligner que la ruffe absorbe peu l'eau et favorise l'écoulement impétueux des eaux. Pour la mémoire des lieux, soulignons que le 29 octobre 1860 le débit du Salagou, après un épisode orageux important, s'est élevé à plus de $650 \text{ m}^3 / \text{sec}$! (réf. Jules Maistre, *De l'influence des forêts sur le climat et le régime des sources*, Imprimerie centrale du Midi, Montpellier, 1874).

Quelle nouvelle représentation peut-on retirer et expliquer des usages de l'eau à la suite de ce texte ? Peut-on transposer ce raisonnement à l'action des hommes, au fil du temps, en matière de gestion de cette ressource naturelle au sein d'un habitat rural ? Un village peut-il, encore aujourd'hui, revendiquer la maîtrise de sa gestion des eaux ?

Salasc, l'eau et le nom

L'origine des noms de village est chose difficile et donne souvent lieu à des interprétations peu fiables. On peut écarter la relation entre le nom du village et la présence de l'eau salée. Néanmoins, l'interprétation populaire habituellement retenue fait le lien entre Salasc et la présence incontestable de l'eau.

Salasc, l'eau et la faille

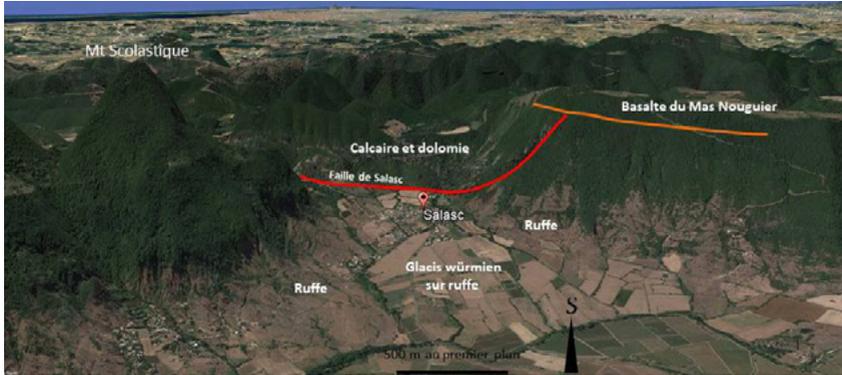


Coupe géologique schématique le long de la vallée de la Frille

À Salasc l'eau coule sans retenue au point d'inquiéter le visiteur qui se demande si un robinet n'est pas resté ouvert. L'eau qui s'écoule à Salasc par la Frille et la source de la Gloriette est le trop-plein d'un barrage naturel constitué par une faille importante entre les calcaires et dolomies chargés d'eau du massif de Mourèze et la ruffe imperméable de la vallée du

Salagou. L'eau sort à Salasc car c'est le point le plus bas de la vallée entre carbonate et ruffe par lequel l'eau contenue dans le sous-sol peut s'échapper au-dessus de la faille qui ferme le réservoir.

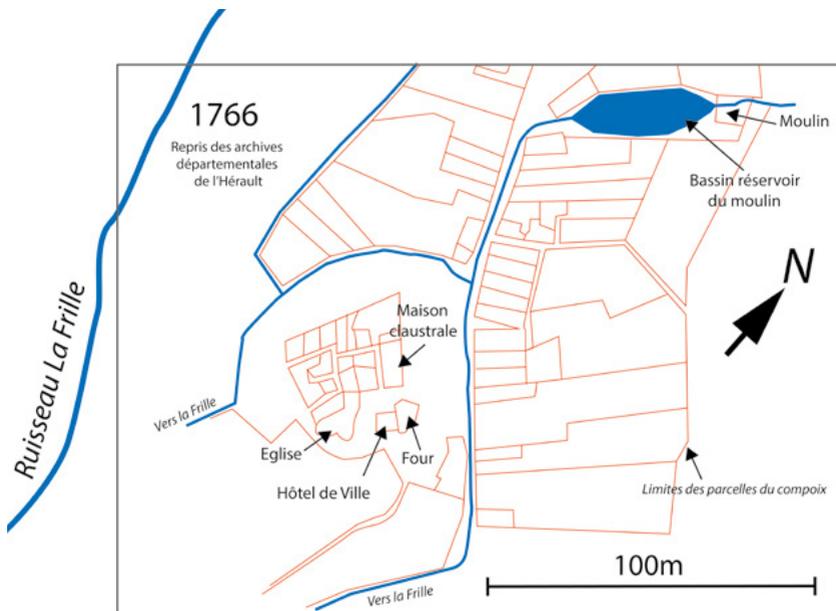
Salasc, l'eau et la morphologie



Sur une image de Google Earth qui exagère la topographie on voit que la vallée de Salasc est intercalée entre le Mont Scolastique, à gauche sur la figure, et l'extrémité orientale du plateau du Mas Nouguier. L'eau sort de la faille de Salasc entre deux éperons de ruffe et va ensuite s'écouler vers le Salagou en formant une vaste terrasse. Au cours de la période froide et humide du Würm, vers - 40 000 ans, un glacis va se former sur la ruffe, recouvert par un sol peu épais. L'eau de la Frille et de la Gloriette ne se perdra pas dans le sous-sol, mais coulera vers l'aval en surface du glacis et alimentera au passage le béal, les puits et la terre agricole.

Salasc, l'eau et le béal

Alimenté par la Frille et la Gloriette, le béal est au départ dirigé vers le centre du village, où il alimentera le moulin, les maisons et leurs jardins avant d'aller vers les vignes, vergers et cultures agricoles situés plus bas. La disposition du lieu ainsi que la qualité et l'abondance de l'eau ont permis cette distribution bien ordonnée.



L'eau potable à Salasc

Le branchement d'eau potable dans les maisons se réalise dans le village à partir de 1955.

L'eau est payée par les habitants sous la forme d'un forfait, de la location du compteur mis en place en 1980 et du dépassement du forfait.

En 1977, est créé le réservoir d'eau potable.

Même si le prix est modéré, l'eau n'est pas gratuite car les frais engagés, à l'aide d'un emprunt, pour réaliser les réseaux d'alimentation, d'assainissement et l'entretien doivent être remboursés.

La dernière modification intervient en 2018. La gestion communale est déléguée à la communauté de communes.

Années	Forfait de	Prix du forfait	Location du compteur	m ³ supplémentaire
1965	60 m ³	25 francs	0	0
1980	40m ³	130 francs	30 francs	1,80 francs
1988	40m ³	205 francs	51,25 francs	2,05 francs
1998	40m ³	300 francs	70 francs	2,50 francs
2018			30 euros	1,106 euros



L'eau et les croyances

Dans notre inconscient, l'eau est présente sous la forme de mythes, de mythologies ou de croyances. Quelques exemples : Le miroir de la fontaine ouvre l'imagination, (Narcisse se mire et se cherche), l'eau fraîche invite au bain et signifie le renouveau. L'eau évoque la pureté, il suffit à l'homme d'en être aspergé pour être purifié, etc. Les religions monothéistes nées dans des zones désertiques ont fait de l'eau un « don de Dieu ». *C'est de l'eau et de la terre qu'est façonné le premier homme* (Ancien testament). Les rites dans chacune de ces religions sont nombreux. Quelques exemples : Baptême des chrétiens, ablutions des musulmans, rites de purification du judaïsme, etc.

Dans la vallée du Salagou, les gens, exclusivement catholiques, se retrouvent dans des processions comme celle des habitants de Celles à la chapelle de Clans au milieu du mois d'août afin de prier pour que tombe la pluie. À Salasc, les processions ont lieu vers le mont Mars à la chapelle Sainte-Scolastique. La sainte était réputée commander aux éléments et ainsi naquit la tradition de monter à la chapelle pour implorer la pluie en cas de sécheresse. Y participaient les habitants de Mourèze, de Salasc et de Roques.

Une petite histoire du rapport à l'eau de la communauté salascoise

La fontaine emblématique du village de Salasc, située au centre de la place des comédiens, offre, au-delà de la simple description de son architecture du XIX^e siècle, une illustration de la démarche des villageois pour obtenir, au fil du temps, la maîtrise de leur approvisionnement en eau « potable ».

Pour comprendre ce cheminement depuis le début du XVIII^e siècle, il importe de saisir le fonctionnement de cette communauté et ses règles de vie qui font appel à l'éthique religieuse. En effet, les consuls de cette époque et jusqu'à la Révolution sont « choisis » en raison de leurs actes de probité, de leur intégrité et de leur crainte de Dieu, en soulignant leur amour de la foi et leur **rejet de l'injustice**. Toutefois, il est évident qu'ils étaient aussi désignés en tenant compte de leur capacité à exercer les charges de gestion de la communauté et de police locale.

La difficulté de partage d'un bien « collectif »

Les premiers indices sont relevés dans une délibération consulaire du 28 août 1718. Le premier consul y rappelle que

” *de temps immémorial on ramasse l'eau de la Tibérenque⁴ autant qu'on pouvait (...) pour servir au moulin du sieur FOUEST dans la nuit et pour servir pendant le jour tant l'arrosage des prés et des jardins que les chènevières des particuliers. (L'eau) qui passait au-dessous était ramassée pour servir à l'arrosage des prés, jardins et chènevières (...) Ceci au préjudice (..) de certains particuliers qui ont des terres au-dessous du vallon de la Treille⁵.*

Par réaction, ces derniers ont coupé l'eau, soit de nuit ou de jour, tant celle de la pansière⁶ que celle qui passe dans le vil-

⁴ Nom de famille (Hamlin, 2000)

⁵ Aujourd'hui, ce ruisseau est nommé « la Frille »

⁶ Barrage pour élever l'eau alimentant un moulin (Hamlin, 2000)

lage pour la mettre dans le valat de la Treille, *ce qui cause de gros dommages...* En effet, la suite des délibérations nous apprend

” *Que des personnes ont entrepris de couper en plusieurs endroits les béals et chaussées qui font monter les eaux (...) vers le village et la pansière.*

Cette dégradation mériterait une lourde peine, mais les consuls, souhaitant *éviter les suites fâcheuses d'un procès*, proposent de régler ce litige à l'amiable. La proposition vise à délibérer en toute indépendance et pour cela il est fait appel à *deux personnes étrangères à la communauté* pour régler le partage des eaux. **Il est alors convenu que la totalité des eaux sera partagée en deux parties égales entre le village et la pansière d'un côté et le valat de la treille de l'autre...**

Le projet d'une fontaine publique

L'évolution des mentalités permet d'avoir un regard neuf sur la qualité des eaux qui alimentent le village. Ainsi, le 15 septembre 1750, Joseph Cambon, maire du village, propose, pour *le bien et avantage du public, pour se mettre à l'abri et n'être plus exposé à l'avenir de boire des eaux sales et corrompues*, de **construire une fontaine**. Toutefois, il convient de s'assurer de la qualité de la source pour l'alimenter. Pour y parvenir, il est fait appel aux habitants concernés pour fournir « deux journées d'hommes » afin de creuser le long du chemin de Pézenas, à l'endroit où l'on prétend que la source passe, pour y construire une fontaine... !

Un désir de salubrité de l'eau et d'un partage pérenne

En 1760, la question de la qualité des eaux est à nouveau en débat au sein du Conseil général de la commune :

” (...) quoique les eaux soient très abondantes, il n'y a pas cependant de lieu où l'on soit plus mal abreuvé, **les eaux étant extrêmement bourbeuses et malpropres**, soit à cause de la rapidité avec laquelle l'eau descend qui entraîne par son cours beaucoup de gravier, soit que les bestiaux gros et menus qui vont dépaître le long du valat troublent l'eau et y font des ordures, soit enfin que les immondices de plusieurs terres et du chemin de Pézenas s'écoulent dans le valat, ce qui peut occasionner des maladies dangereuses et souvent incurables ».



En 1811, le règlement d'arrosage⁷ s'établit, pour chacun, sur l'ancienne base de « 16 heures de sept jours consécutifs »,

⁷ Maître Léotard, notaire à Clermont l'Hérault (communiqué par Chantal Font)

adaptée à la superficie de chaque propriété. Par ailleurs, l'eau est affectée de huit heures du soir jusqu'à quatre heures du lendemain à l'usage du moulin, en respect des accords construits au fil du temps.

Au XIX^e siècle, la fontaine, dite « le griffe » (« grifol » en occitan), boucle la première partie de cette histoire

Une publication du foyer rural local indique que la décision d'ériger cette fontaine publique au cœur du village a été prise en 1832 et que celle-ci est terminée en février 1834... »

C'est seulement en 1913 que l'eau alimente « une fontaine » au centre du hameau de ROQUES.

On peut s'interroger sur les représentations de l'époque en matière **d'hygiène du corps**, dont on pensait que « la saleté était une protection » et les « immondices » une source de fécondité⁸ ...

Les animateurs de cette balade ne manqueront pas d'apporter les informations qui compléteront ce petit article d'une histoire sociale de l'eau.

⁸ Jean-Pierre Goubert, *Équipement hydraulique et pratiques sanitaires dans la France du XIX^e siècle*

L'eau entre nature et culture :

Manières de « penser »

L'eau au fil du temps

L'objet scientifique et ses théories explicatives

« Sous des formes multiples l'eau apparaît comme (...) un élément unique : Pluie, neige, glace, vapeur »

« Elle contribue à la formation des paysages »

« L'eau des nappes phréatiques a une histoire et un âge »

« Les sources ont une vie »

Le rôle déterminant des failles et de la lithosphère... mais aussi des forêts

« La faille de Salasc » : La recharge constante du « réservoir » sans variation saisonnière des sources



Une anthropologie des usages de l'eau

- La vie domestique privée et le travail
- La santé, l'hygiène

La protection des populations (sources-habitat- orages) et des terres (érosion)

Les objets de l'eau : de la « cruche » à la *douche*

- La gestion des rivières et des divers types de cours d'eau (béals, vannes, etc.)

- Aménagements collectifs (piscines, réservoirs, jardins, moulins,

barrages et plans d'eau artificiels)

Les effets induits :

La pollution et la régénération de la ressource en eau

Lutte contre la sécheresse (Agriculture, forêts, dégradation des sols, etc)



L'eau et ses métaphores

Ce sont les représentations sociales dominantes à différentes époques

Les mythes

Les croyances populaires

La Religion (le baptême et autres rituels)

Les proverbes et expressions

« Apporter de l'eau au moulin »

« Clair comme de l'eau de roche »
etc

Les « mots » de l'eau :

eau bénite
eau gazeuse
eau potable
eau plate
eau vive
eau morte
eau usées
eau oxygénée
eau de cologne
eau de jouvence
eau thermique
etc

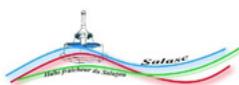
L'association le MAS des Terres Rouges (Mouvement Associatif Solidaire) a pour objet d'œuvrer dans le périmètre du bassin versant du lac de Salagou.

Elle a pour but d'étudier et de promouvoir les particularités naturelles, historiques, sociales, culturelles et économiques du site, dans un objectif de développement local harmonieux, de protection de l'environnement et de tourisme intégré.

Elle entend dynamiser les potentialités locales par un fort sentiment identitaire en vue de faciliter la réalisation de projets individuels et/ou collectifs.



Association **Le M.A.S.**
des Terres Rouges



Mairie de
Salasc

Rue Jeu de Ballon
34800 Salasc
04 67 96 10 01

Prochaines balades du Clermontais

Dim. 12 mai 16h-19h, Péret

7€ (si non adhérent) - Sur réservation au 06 01 73 34 04

Les oiseaux du jardin : Un rendez-vous pour observer les oiseaux, reconnaître leurs chants, comprendre leur milieu de vie et les représenter sur une toile. Une fin de journée ponctuée de « gazouillis » (lectures chuchotées pour une personne) en partenariat avec le réseau des bibliothèques du Clermontais. Une sortie proposée par l'association Asphodèle.

Mar. 21 mai 18h, Nébian

Gratuit - Tout public

Mots vagabonds : Venez picorer des morceaux choisis de l'histoire ancienne ou plus récente de Nébian et vous laisser aller aux jeux de mots ! Ici, les visiteurs deviennent auteurs d'un abécédaire au cours d'une balade-découverte atypique dans le village. Durée 2h (env.)

Sam. 25 mai 9h-12h, Rives du lac du Salagou

Gratuit - Sur réservation au 04 67 44 68 86

Danse avec les piafs : Accompagnée par l'association La Salsepareille, une balade pour appréhender les déplacements des oiseaux qui peuplent les rives du lac du Salagou. Prévoir chaussures de marche. Une sortie proposée par Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze dans le cadre de la Fête de la Nature.

Sam. 1^{er} juin 14h30, Fontès

Gratuit - Sur inscription au 04 67 96 23 86

Fontès entre histoire et terroir : Sillonons Fontès et ses alentours pour découvrir l'histoire médiévale, depuis le cœur du village jusqu'aux ruines du château de Mazers. Là-haut, une dégustation des vins de la cave coopérative nous permettra de découvrir autrement le vignoble traversé. Par la Confrérie Saint Hippolyte. Durée 2h30 (env.)

Retrouvez tous les rendez-vous d'avril à août 2019 en détail dans le **Programme du patrimoine** disponible à l'Office de tourisme du Clermontais, sur notre site www.clermontais-tourisme.fr, et dans plusieurs points de diffusion du territoire.